

# LE BULLETIN DE RUSTREL



Photo de Pierre Tartanson

## Le mot du maire

Pierre TARTANSON

*Chers amis Rustréliens,*

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020\*. Comme dans tous les villages de 500 à 1499 habitants, nous aurons à élire 15 conseillers municipaux pour 6 ans, au scrutin « plurinominal majoritaire à 2 tours ».

Les suffrages seront donc décomptés individuellement par candidat, y compris en cas de candidatures groupées sur une liste.

Pour être élu au premier tour, le candidat devra recueillir la majorité absolue des suffrages et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits.

S'il est nécessaire de procéder à un second tour, la majorité relative suffira, quel que soit le nombre des votants.

Le Conseil municipal alors constitué élira le maire et ses adjoints.

*« Tous jugements en gros sont lâches et imparfaits »  
Michel EYQUEM de MONTAIGNE — Essais*

Ces élections permettront aussi de désigner le représentant de la commune au Conseil communautaire (a priori le Maire élu) et son suppléant.

La campagne électorale officielle débutera le 2 mars 2020 avec l'installation des emplacements d'affichage officiel.

Depuis le 1er septembre dernier cependant, afin d'assurer une égalité de chances entre tous les candidats potentiels, aucun élu sortant ne pourra utiliser à des fins personnelles les facilités que pourraient lui procurer son statut.

C'est pour cette raison que nous avons voulu ce dernier bulletin de la mandature purement informatif.

Les deux derniers mois de l'année 2019 ont été exceptionnellement pluvieux et le territoire communal a bien souffert du ruissellement engendré. Contrairement aux craintes de la DDT, ce n'est pas par la « Grand Combe » et dans le village que les dégâts se

la suite en page 7

## La vie locale

### Le repas des aînés

Le 12 décembre, la municipalité avait invité les plus anciens d'entre nous au repas traditionnel de fin d'année. En raison de la défaillance du chauffage de la salle des fêtes, la manifestation s'est déroulée au Château, dans le gîte de Jean-Marie SCARAMUCCIA qui avait préparé le repas, en collaboration avec Benjamin JOUVAL. De très nombreux convives, un très bon repas, une chaude ambiance, entretenue par les chants des Escoulan Prouvençau, ont fait de cette journée un des événements les plus marquants de cette fin d'année 2019.



### L'Avent à Rustrel ou la convivialité au village

L'été, il y a les concerts, les festivals, les expos, les soirées entre amis qui se prolongent tard le soir, la nuit est habitée, festive.

L'hiver, on a froid, il fait nuit tôt, on rentre chez soi, on se recroqueville, au mieux devant un feu de bois, au pire devant la télé.

#### **Mais un petit village résiste !**

Chaque soir, du 1<sup>er</sup> Décembre au 24, dans le cadre du « Calendrier de l'Avent rustrélien » s'éclaire un décor de lumières, chez un particulier, chez un commerçant, dans une cour, sous un préau, au pied du château, dans un lotissement, dans une rue, dans un hameau.

Il y a du vin chaud, une soupe, un brasero, des grillades, des tartes, des chants provençaux, de la musique des Balkans, des danses anciennes, un piano et de la chanson française, une retraite aux flambeaux...ce peut être sur la place du village, à Briegne, aux Viaux, en haut de la Grand-Rue, à Trébaillon, Chemin des Oliviers, au Moulin à Huile, à Gignac ou à Notre Dame des Anges.

Souvent, plusieurs familles se regroupent pour offrir lumières, verre de l'amitié, chaleur et moments partagés. C'est de 18h30 à 19h30 –toujours dehors– c'est le principe (fixé par l'ACROS, l'association lancée par Sandrine Mora). Et cela dure depuis 9 ans, en remportant chaque année de plus en plus de succès !!!

Ce n'est pas la Fête de la Musique, ce n'est pas la Fête des Voisins, ce n'est pas seulement un village qui s'illumine : c'est tout cela à la fois

Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, c'est le plaisir d'être ensemble, au creux du froid !

## La vie locale

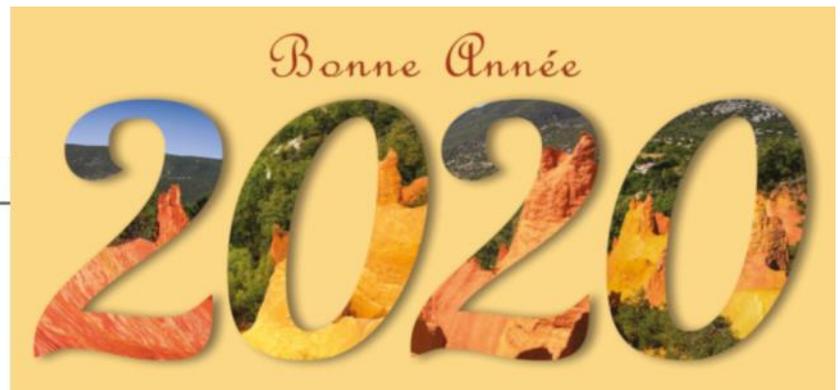
### C'était la fête à l'école de vendredi 13 décembre !

Pour le repas de midi au réfectoire, Jean-Marcel, notre chef-cuisinier avait invité M. le Maire et son secrétariat ainsi que les employés des services techniques et les institutrices Avec tous les écoliers, ils ont pu déguster, dans une ambiance gaie et chaleureuse, le délicieux repas qu'il leur avait préparé pour l'occasion.

Mylène et Suzy n'en ont pas trop profité, occupées qu'elles étaient pour assurer le service et un minimum de silence dans la salle ! Nous profitons de ces quelques lignes pour les remercier pour leur dévouement de tous les jours au service des enfants.



Commune de Rustrel  
Canton d'Apt - Vaucluse



### Meilleurs Vœux

Pierre Tartanson, maire de Rustrel, et son Conseil Municipal,  
ont le plaisir de vous inviter à partager le verre de l'amitié,  
le jeudi 16 janvier 2020 à 18h30 pour fêter cette nouvelle année,  
à l'école primaire impasse de Briegne.

## Fête de l'école (suite)

Dans la soirée, nous avons pu apprécier le répertoire de la chorale dirigée par Angèle, la directrice de l'établissement. Les enfants, très sérieux, se sont surpassés dans cet exercice.



Les parents et les nombreux visiteurs ont pu faire des emplettes au marché de Noël où étaient exposées toutes les créations des écoliers.

Plus tard, dans le cadre du Calendrier de l'Avent de Rustrel, et grâce à l'association des parents d'élèves, tout le monde a pu participer au lunch qui a clôturé la journée.



# Le Père Noël était à Rustrel le 14 décembre



Comme chaque année, le père Noël a fait un détour par notre village pour récompenser les enfants qui avaient été sages tout au long de l'année.... En fait, ils l'avaient tous été !

Il est ainsi apparu sur la Place de la Fête en milieu de journée, distribuant des papillotes aux petits qui n'en croyaient pas leurs yeux et aux plus grands, déjà blasés de ce genre de manifestations, mais plus intéressés par la suite.....



La suite s'est déroulée dans notre vieille salle des fêtes chargée d'histoire, où ils ont apprécié une heure de spectacle de prestidigitation avec Franky le magicien et son fils : des boîtes vides mais....pleines de colombes, de lapins ou de chinchillas, des cordes coupées qui se reconstituent par enchantement, des foulards qui apparaissent et disparaissent, des enfants, cobayes pour l'occasion, transpercés sans la moindre douleur.....



# Le Père Noël était à Rustrel le 14 décembre (suite)

Ils ont ensuite partagé le goûter préparé par Laure DAILLANT et Karine CHAUVIN, conseillères municipales, puis en fin d'après-midi, le Père Noël a distribué les cadeaux tant attendus, qu'il destinait à chacun des enfants présents.



Ayant pris un peu de retard, il a été rapidement raccompagné en voiture vers ses rennes et son traîneau qu'il avait parqués à l'entrée du village.

Gramaci e à l'an que vèn, Paire Nouvè !

## numéros utiles à retenir

Mairie de Rustrel Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi : de 9h à 12h	04 90 04 91 09 / fax : 04 90 04 94 78 mail : rustrel.mairie@wanadoo.fr site internet : <a href="http://www.rustrel.fr">http://www.rustrel.fr</a>
Ecole Pierre Vial	04 90 04 91 42
La Poste de Rustrel, horaires d'ouvertures : du lun au ven de 14h00 à 16h30	04 90 04 91 12
Comité communal feux de forêt	06 11 56 55 86
Service des eaux en cas d'urgence (CCPAL)	Eau potable : 06 84 80 39 19 Assainissement : 06 76 98 75 77
Hôpital d'Apt	04 90 04 33 00
ZAPT covoiturage	08 05 20 22 03
Météo France Carpentras	08 99 71 02 84
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Infirmières	Coralie BIANCHINI, Gwenaëlle QUESNE 06 08 68 50 29

## le mot du maire

suite de la page 1

sont produits (il n'y avait pas un filet d'eau dans la Combe !), mais plus logiquement aux abords de la DOA. Plusieurs maisons ont été inondées au Passeron le 20 décembre et le pont s'est affaissé, isolant plusieurs habitations. Les efforts conjugués des riverains et d'Alain CASTOR avec son tractopelle ont permis de rétablir un passage précaire.

L'ancien parking municipal du Colorado a été complètement ravagé par la crue, la passerelle de Couloubrier a été emportée par les flots d'un torrent haut de plusieurs mètres par endroits, et la visite du site a dû être interdite pendant plusieurs jours.

Les finances de notre collectivité n'avaient pas besoin de cela !

\*Le projet de l' «espace socio-culturel » qui doit remplacer la salle des fêtes avait, je vous le rappelle, obtenu un permis de construire l'an dernier, de même que des subventions de la région. Par contre l'Etat ne nous avait pas suivi et la subvention demandée (DETR\*) n'avait pas été accordée. L'autofinancement que nous pouvions y consacrer n'était pas suffisant pour entamer des travaux et ce projet avait été mis en sommeil. En ce début d'année, l'Etat dispose d'une nouvelle enveloppe de DETR et nous avons établi un nouveau dossier que je suis allé rapidement présenter à la sous-préfète dont l'arbitrage est décisif en la matière. J'ai défendu ce projet de lieu de réunion comme essentiel à la cohésion du village et j'espère avoir été persuasif.

\*Le permis d'aménager que j'ai signé en vue de la construction d'un lotissement (privé) à l'est du village, dernière opération de cette ampleur possible à Rustrel avant de nombreuses années (voir le ScoT\*) s'est vu opposer un recours auprès du Tribunal administratif de Nîmes par le propriétaire d'une résidence secondaire voisine. Je rappelle que nous avons facilité ce projet par une modification simplifiée du PLU afin d'attirer chez nous quelques familles et d'enrayer une diminution régulière de notre population (10% en 5 ans !), très inquiétante pour l'avenir, en particulier pour celui de l'école. Notre avocat doit déposer un mémoire en défense mi-janvier. Il espère avoir gain de cause.

\*Le permis correspondant à la 3<sup>ème</sup> (et dernière) phase de la rénovation de la piscine a été déposé il y a quelques semaines. Il s'agit de la réfection des plages et de la création de vestiaires et de toilettes utilisables par les personnes à mobilité réduite. Ce projet a reçu, par contre, une aide de l'Etat. Nous allons essayer de tout faire pour que les travaux soient terminés avant la saison de baignade.

\*Les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'entrée nord du village sont terminés. Il restera à planter quelques lavandins dans le terre-plein au printemps prochain.

\*La procédure de DUP (Déclaration d'Utilité Publique) du Colorado Provençal se poursuit avec l'évaluation financière par les « Domaines » des expropriations à réaliser. Il s'agit pour la Mairie d'avoir les cartes en main pour mener à bien la gestion et l'aménagement de ce site touristique dans la perspective du Grand Site des Ocres.

\*La mise en place d'une numérotation métrique de la voirie suit son cours. Elle devient obligatoire dans le cadre de l'installation du haut débit dans notre village. Nous la réalisons nous-même dans un but d'économie, ce qui explique qu'elle soit laborieuse, mais elle sera prête dans les délais prévus.

\*Le percement des nouvelles galeries du LSBB est terminé. Les tirs d'explosifs nécessaires pendant plusieurs mois sont passés quasiment inaperçus ! Nous avons pu visiter les lieux avec Philippe ESCOFFIER le jour de la Sainte BARBE (patronne des artificiers) à l'invitation de l'entreprise VINCI responsable des travaux. L'installation de l'antenne gravitationnelle doit débuter ces jours-ci.

\*Comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, la fin d'année a été riche en manifestations, habituelles certes, mais essentielles à la vie de notre village : toutes les étapes du calendrier de l'Avent qu'organise avec de plus en plus de succès Sandrine MORA, et en particulier la montée aux flambeaux à

la suite en dernière page

## Tous unis pour célébrer, à Rustrel, l'esprit de Noël La lumière était bien présente au 9<sup>ème</sup> Calendrier de l'Avent Rustrélien

Noël, c'est évidemment une célébration, mais c'est aussi un moment, une période, un Calendrier de l'Avent qui nous a acheminé vers le 25 décembre, en nous faisant vivre des traditions conjuguant des valeurs universelles que sont le partage, la générosité et la tolérance.

Vingt-quatre rendez-vous de lumières étaient programmés dans notre calendrier pour offrir des moments précieux de joie, de chaleur humaine et d'échanges avant Noël.

Vingt-quatre soirées qui ont mis en avant ce temps de l'Avent.

Nous avons succombé aux illuminations, au vin chaud, aux petits fours, aux gourmandises sucrées, mais, avant tout, à la main tendue.



Le pèlerinage à Notre Dame des Anges a connu un fort succès avec beaucoup de monde pour apporter la lumière, chanter dans la chapelle et se régaler des mets préparés par tous.

Une église comble, le 24 décembre, pour fêter Noël avec des chants provençaux qui ont accompagné la messe très appréciée des paroissiens. Les enfants étaient à l'honneur et ont participé avec engouement.



La Mairie de Rustrel, la Mairie de Gignac, le Père Denis Vernin, le Comité Communal des Feux de Forêts, les rustreliens, les gignacois ont œuvré au succès du 9<sup>ème</sup> Calendrier de l'Avent Rustrélien.

Que la lumière continue de briller dans vos cœurs toute l'année !  
A l'an que vèn, e se noun sian pas mai, que noun fuguen pas mens !  
Qu'aquesto annado vous adugue lou bonur, la pas, la joio, la santa.  
Urouso annado !

Sandrine MORA

# La vie des associations Vivre en harmonie à Rustrel

## Les activités de l'association au deuxième semestre 2019.

A l'aube de cette nouvelle année, l'équipe de l'association vous présente ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie.

Le 2 Octobre de l'année écoulée, nous avons réuni une quarantaine de personnes pour une escapade marseillaise au cours de laquelle, après avoir partagé une succulente bouillabaisse, nous avons visité le quartier du Panier.



Le 16 Novembre, à la salle des fêtes nous nous sommes retrouvés une soixantaine de convives pour déguster, aux dires de tous, une excellente choucroute préparée par les membres de l'équipe.



Nos activités les après-midi des mardi et jeudi reprennent leur cours habituel.

**Nous nous retrouverons, notez-le bien, le jeudi 30 Janvier à 14h30 à la salle des fêtes pour notre assemblée générale.**

Nohémie ESCOFFIER

## LSBB : Développement du projet MIGA \*

Le creusement des galeries complémentaires, après de longs mois d'excavation, connaîtra un parfait achèvement pour la mi-février 2020.

Les lourds travaux de génie civil sont terminés, les galeries, salles et sas ont leur aspect définitif.

L'horizontalité de cet ouvrage, nécessaire pour sa future utilisation, a exigé à sa jonction extrême avec la galerie principale qui comporte une pente régulière, la construction d'un escalier d'une hauteur de 4 mètres. Le radier de cette dernière, qui avait souffert du passage intensif de l'excavatrice et des dumpers a été restauré.

Il reste à ce jour à finaliser l'aménagement des réseaux électriques, des plots pour l'emplacement exact de la structure par télémétrie, la rénovation de la ventilation.

Par ailleurs, la livraison du matériel scientifique de l'antenne gravitationnelle commence ces jours-ci et c'est un chantier d'un tout autre genre qui va s'engager et nécessiter la mise en œuvre de compétences particulièrement pointues.

La reprise des nombreuses expériences en cours va pouvoir être conduite dans des conditions plus normales et la création d'un nouveau sas à l'entrée principale est à l'étude.

Il est remarquable de noter que malgré l'ampleur et la complexité des travaux, le phasage des opérations soit globalement respecté.



Tous ces lourds investissements conduisent le LSBB à changer de destination : d'unité de services, c'est-à-dire site hébergeant des expériences scientifiques, vers une infrastructure de recherche nationale.

Cette dynamique nouvelle conduira le laboratoire à développer de nouvelles compétences et à nouer des partenariats industriels inédits et pérennes pour conduire entre autres des réalisations de très haute technologie.



Avec mes meilleurs vœux pour l'an 2020.

Philippe ESCOFFIER

\* Voir BdR n° 100 et n° 101

## informations diverses

Dégâts occasionnés par la crue de la Doa, le soir du vendredi 20 décembre 2019, au pont du lieu-dit "Le Passeron".



L'embâcle dans la Doa



L'affaissement de la pile sud

	<p><b>rustrel.fr</b> Retrouvez toutes les informations communales sur le nouveau site De la mairie</p>
---	--

# dans les registres de l'état-civil

## Les décès

Fernand BOREL, décédé le 6 décembre 2019, à l'âge de 93 ans

## Les mariages

Magali GERARD et Jean-François METAYER, le 26 octobre 2019\*

Mariia PANKRATOVA et Benjamin BURGUES, le 26 octobre 2019



## Naissance

Naissance de Elina PONTET, née le 25 octobre 2019



## le mot du maire

suite de la page 7

Notre Dame des Anges, l'étape à Gignac, la messe « de minuit » en provençal (le 24 décembre à 16h !... le nouveau curé, le père VERNIN était très pris ce soir-là !). Les manifestations de Noël avec le repas des aînés au Château et le père Noël des enfants à la salle des fêtes qui ont, elles aussi, réuni beaucoup de Rustréliens heureux de se retrouver.

\*L'amicale des amis de l'olive et des oliviers de Rustrel continue ses travaux de remise en état de notre patrimoine oléicole. Malgré la grêle de fin août et les attaques des mouches de l'olive à l'automne, ils ont pu ramasser suffisamment de fruits pour assurer, comme l'an dernier, la production d'huile nécessaire à la consommation de la cantine de l'école (25 litres). Les enfants sont venus en délégation la chercher au Moulin du Colorado et bénéficier d'une visite des installations après laquelle la fabrication d'huile n'a plus eu de secret pour eux.

Voici donc, chers amis, le point fait sur les éléments essentiels de la vie de notre village dont je voulais vous faire part. J'aurai l'occasion de vous en reparler lors des traditionnels Vœux du Maire qui se dérouleront cette année le jeudi 16 janvier 2020 à 18h30 au groupe scolaire. J'espère vous y retrouver nombreux pour partager le verre de l'amitié.

D'ici là je vous souhaite une **très bonne année 2020** !

*Pierre Tartanson, le 7 janvier 2020*

\* Le "Memento aux candidats - Guide des élections municipales des 15 et 22 mars 2020. Communes de moins de 1000 habitants" est disponible sur le site du ministère de l'Intérieur.

\* DOTATION EQUIPEMENT TERRITOIRES RURAUX

\* Schéma de Cohérence Territoriale. Document consultable en ligne et à la Mairie